

Communiqué de presse 9 mai 2012

Traité sur le Commerce des armes (TCA) - Juillet 2012 à New York Le CCFD-Terre Solidaire mobilise les étudiants français

A quelques semaines des négociations sur le TCA aux Nations unies, le CCFD-Terre Solidaire invite les étudiants à se mobiliser sur les enjeux du commerce des armes. Il publie à cet effet une brochure d'informations pour accompagner la démarche des étudiants. Alors que la France vient d'élire un nouveau président de la République, le CCFD-Terre Solidaire incite les étudiants à signer la pétition (http://ccfd-terresolidaire.org/petition_armes/Petition) demandant à François Hollande de s'engager pour un TCA ambitieux, à organiser des débats pour informer et sensibiliser le public mais aussi à interpeller les candidats aux élections législatives françaises. Des bénévoles et des salariés du CCFD-Terre Solidaire vont également intervenir dans des universités et auprès de mouvements de jeunesse pour rappeler l'urgence d'une régulation de ce commerce qui fait en moyenne 1 500 morts par jour dans le monde.

A quelques mois de la négociation, la mobilisation de l'opinion est essentielle pour faire pression sur les pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies, dont la France (4ème exportateur d'armement au monde), afin qu'un TCA efficace soit adopté.

L'importance de la mobilisation citoyenne pour une régulation contraignante du commerce des armes

En 1997, un appel est lancé par des lauréats du Prix Nobel de la paix réclamant un code de conduite sur le transfert internationaux d'armes. Soutenu et relayé par des ONG, cet appel a été suivi d'une mobilisation citoyenne internationale et à incité les pays de l'ONU à s'engager, dès 2006, dans un processus visant à la signature d'un traité international sur le commerce des armes.

En juillet prochain, les États membres de l'ONU se réuniront à New York pour la conférence de négociation finale du TCA. Le CCFD-Terre Solidaire y sera présent pour faire entendre la voix de la société civile. Ce traité serait la première grande avancée du droit international depuis la création de la Cour pénale internationale et pourrait mettre un terme au scandale que représente l'absence de règles globales pour encadrer ce commerce sensible. La France doit s'engager.

Le choix des armes aux dépens du développement

Les failles juridiques dans la régulation du transfert des armes freinent le développement : dans plusieurs pays, les ressources importantes sont investies pour des dépenses militaires. En 2010, ces dépenses, légales, ont atteint 1630 milliards de dollars US, une somme à comparer avec les 30 milliards que la FAO estime nécessaire pour éradiquer définitivement la faim dans le monde. En 2008, un pays comme le Tchad a consacré 7% de son PIB - issu d'une importante rente pétrolière

- à des dépenses militaires alors qu'il est loin de remplir les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans les pays en conflit, le transfert d'armes permet aux trafiquants et aux groupes rebelles de détourner des armes auparavant produites et commercialisées en toute légalité et transforme les conflits entre communautés en affrontements meurtriers, qui sont source de sous-développement.

Vous trouverez ci-joint:

- le livret "A nous d'agir!" publié en mars 2012*
- un rapport publié au début 2012 sur l'impact de la circulation irresponsable des armes sur le développement du Tchad.

Ces documents sont également téléchargeables sur notre site internet (http://ccfd-terresolidaire.org/armes) et en libre accès dans les 99 délégations du CCFD-Terre Solidaire.

Contact presse : Angélina TESSIER - 01 44 82 80 68 Véronique de La Martinière : 01 44 82 80 64 - 06 07 77 05 80

^{*} La publication de ce livret s'inscrit dans la campagne "Contrôlez les armes" menée conjointement par le CCFD-Terre Solidaire, Amnesty International France et Oxfam France.